

« Collectivités et services de l'Etat: Formalisation et organisation d'une politique d'achats responsables »

Communauté Urbaine de Bordeaux



Bordeaux, le 04 Juin 2009

Politique d'achats durables à la Communauté Urbaine de Bordeaux

Proposition d'une méthodologie permettant leur développement au sein de la CUB

Chronologie

- 1) Le manuel de clauses d'achats durables (acquisition en 2008)
- 2) Le lien entre les fiches produits de ce manuel et la nomenclature de la CUB
- 3) Le recensement des besoins et la planification des projets basé sur la certification qualité iso 9001
- 4) La proposition méthodologique du Département Achat (Direction Centrale des Achats et Marchés-DCAM)

1) - Le manuel de clauses d'achats durables

- Rédigé par un cabinet de conseil en développement durable avec le soutien de professionnels du bâtiment, des travaux publics et de collectivités locales
- 1ère édition : 1er trimestre 2008
- Acquisition par la CUB : 2nd trimestre 2008
- 200 « fiches produits » dans le domaine des prestations de travaux, fournitures et services
- Identification de chaque famille de prestations suivant la nomenclature « 2001 », base de la nomenclature « CUB »
- Assistance à la rédaction du dossier de consultation des entreprises : clauses contractuelles (CCTP), règlement de consultation (critères de choix des offres, pondération des critères)
- Estimation chiffrée du surcoût éventuel à l'achat ... et des économies potentielles à l'usage (coût global)

2) – Lien entre les fiches produits et la nomenclature CUB

169 fiches en lien direct avec les achats effectués par les services communautaires.

Par exemple:

Travaux

Réfection de couches de roulement
Réfection de trottoirs
...

Fournitures

Produits de signalisation horizontale
Vêtements de travail
...

Services

Maintenance de véhicules
Nettoyage des locaux
« Prestations intellectuelles »

RAA-Journée Régionale N°6-Jeudi 04 JUIN 2009

5

3) – Le recensement des besoins et la planification des projets

-Opération de recensement déjà effectuée pour l'exercice 2009

Planification des projets devant passer devant le Conseil au cours du 1er trimestre

→ en lien avec la nomenclature CUB

-Rapprochement des projets avec les fiches produits

→ Près de **45 projets** d'achat au stade « 0 » peuvent bénéficier d'un support immédiat de la DCAM à l'intégration de clauses durables

-Appropriation du sujet par la CAO

→ Par exemple : volonté des commissaires de prévoir la possibilité d'inclure un critère environnemental sur le niveau d'émission en CO2 des bus des opérateurs de transport scolaire lors du lancement du prochain marché (non planifié à ce jour).

RAA-Journée Régionale N°6-Jeudi 04 JUIN 2009

6

4) – Formalisation d'une méthodologie pour intégrer les clauses environnementales dans la commande publique

- Demande d'accord à l'Equipe de Direction Générale pour qu'au stade de la planification des projets, la DCAM puisse contacter systématiquement les services opérationnels pour un soutien à la prise en compte d'exigences en matière d'achats responsables
- Présentation d'un bilan après 6 mois de mise en œuvre auprès du groupe de pilotage sur la définition et la mise en œuvre d'une politique d'achats communautaire

Les freins identifiés dans les démarches

- Manque de formation et d'implication des agents
- Méconnaissance de l'offre fournisseur
- Risque juridique

Les leviers permettant la pérennisation d'une politique d'achats responsables

- Mise en œuvre d'un plan de formation** au développement durable pertinent pour les acheteurs de la collectivité.
- Programmation des consultations** permettant un travail en amont(démarche qualité et analyse fonctionnelle)
- Sécurisation juridique et accompagnement des services opérationnels**(rôle moteur de la Direction Centrale des Achats et Marchés)
- Implication forte du pouvoir politique** (objectif de la mandature)